Définitions :

Le **duplicata** est un nouvel exemplaire de CMI fabriqué par l'Imprimerie Nationale suite à la perte, la destruction ou le vol du titre initial. Le duplicata ouvre les mêmes droits et est de la même durée que le titre qu'il remplace. Après délivrance d'un duplicata, le titre qu'il remplace est révoqué automatiquement dans la base de données CMI, il est donc invalide et il ne peut plus être utilisé ».

Le **second exemplaire** du titre CMI-stationnement peut être commandé et utilisé par les bénéficiaires d'une CMI portant mention « Stationnement ».

Procédure :

Le menu « **Bénéficiaires** » vous permet d'effectuer une recherche sur l'ensemble des bénéficiaires de la CMI-Personnes physiques pour lesquels une carte a été commandée par votre service instructeur. Il vous permet d'accèder aux données personnelles des bénéficiaires.

Cette fonctionnalité est accessible via l'onglet « Bénéficiaires » :



I.1. RECHERCHE SUR LES DONNEES DES BENEFICIAIRES

Depuis ce menu, différents critères de recherche sont disponibles :

	Transfert fichier	Suivi des commandes	Suivi des demandes	Bénéficiaires	Statistiques	کر کی Administration	
Données Bénéfic	ciaires						
Critères de re	echerche		DONNÉES BÉ	NÉFICIAIRES			Θ
Nom		Da	te de naissance				
b		1	/mm/aaaa			FILTRER	
Numéro d'identifi	iant						
Numéro d'ident	ifiant						

- *Nom*, sous forme de saisie de la raison sociale du bénéficiaire. La recherche est effectuée en fonction de la correspondance avec la ou les lettres recherchées.

Par exemple, pour une recherche avec la lettre « b », la liste affichera l'ensemble des résultats pour lesquels le nom du bénéficiaire contient la lettre « b ». Si la recherche porte sur un ensemble de lettres, par exemple « abc », la liste affichera l'ensemble des résultats pour lesquels le « **Nom** » contient la combinaison « abc ».

- Numéro d'identifiant, sous forme de saisie du numéro d'identifiant du bénéficiaire.
- Date de naissance, sous forme de date : format attendu JJ/MM/AAAA (Exemple : 13/06/1987).

Après avoir sélectionné un ou plusieurs filtres, cliquez sur « FILTRER ».

Si aucun champ n'a été renseigné et que vous cliquez sur « FILTRER » alors le message d'erreur suivant s'affiche :

Critères de recherche		
Nom	Date de naissance	
	jj/mm/aaaa	FILTRER
Numéro d'identifiant		
Numéro d'identifiant		
La saisie d'un critère de recherche est obligatoire.		

L'affichage de résultat de recherche se fait sous forme de tableau

Numéro d'identifiant	Nom d'usage 🕼	Prénom ↓↑	Date de naissance	Code postal	Ville	
<u>12347</u>	Baron	Lydie_Madelaine	19/04/1947	59491	VILLENEUVE-D'ASCQ	
<u>12353</u>	de Chateaub	Élisabeth	14/06/1997		31008 Elze	
12354	Lambert	Auguste	05/12/1934		8972 Roesbrugge-Haringe	
12356	Boisclair	Jasper	16/04/1956	97360	Mana	
<u>12359</u>	Charlebois	Bertrand	15/04/2010	84000	Avignon	
<u>12361</u>	Robert	Julie	15/12/2016	78300	POISSY	
1701060006	BUSSON-PERRAULT	Jean François Albert	12/10/1941	37100	TOURS	
1701060007	BEAUJOLIE	André	02/06/1971	34500	BEZIERS	
1701060008	BAZINET	Agnès	06/06/1987	59170	CROIX	
1701060010	LAMBERT	Caroline	09/05/1959	71200	LE CREUSOT	
<u>1701060014</u>	BADIN	Estelle	16/06/1962	54500	VANDOEUVRE-LÈS-NANCY	
1701060016	LABOISSONNIERE	Ogier	04/09/1954	97480	SAINT-JOSEPH	
<u>1701060017</u>	BROUDETTE	Lance	01/11/1983	97420	LE PORT	
1701060020	BEAUSOLEIL	Audrey	08/10/1970	97400	ST DENIS	
162836293638263	Chabot	Clémence	18/06/2000	57158	METZ	

La liste, une fois les critères de recherches renseignés et validés, affiche l'ensemble des résultats trouvés. Il est possible d'utiliser la fonctionnalité ^{Afficher} ²⁰ · ^{éléments} afin de modifier l'affichage des éléments en fonction du nombre désiré. (un affichage par 20-50 ou 100)

Il est également possible de se déplacer de pages en pages grâce à l'outil de pagination présent en bas à droite de l'écran.

Dans le tableau d'affichage des résultats, 6 colonnes sont disponibles :

- **Numéro d'identifiant** correspond au numéro d'identifiant du bénéficiaire sous forme de lien. En cliquant sur ce lien, vous accèdez aux données du bénéficiaire.
- Nom d'usage correspond au nom du bénéficiaire.
- Prénom correspond au prénom du bénéficiaire.
- Date de naissance correspond à la date de naissance du bénéficiaire.
- Code postal correspond au code postal de l'adresse de résidence du bénéficiaire.
- Ville correspond à la ville de l'adresse de résidence du bénéficiaire.

I.2. DEMANDE DE DUPLICATA/2ND EXEMPLAIRE

Après avoir recherché le bénéficiaire, pour accèder à ses informations, cliquez sur le lien hypertexte du *Numéro d'identifiant* :

ficher 20 🗸 éléments					
ésultats de la recherche					
Numéro d'identifiant	11	Raison sociale	Code postal	Ville	
020170718350001		SOCIETE Melville	62000	ARRAS	
020170718350004		SOCIETE Marchesseault	59170	Croix	

Vous accédez aux informations détaillées du bénéficiaire :

Identite	Régénération courrier "Appel photo"
Nom : Yarwyck	Régénération courrier "Identification"
Prénom : Catelyn	Formulaire défaut qualité
Date de naissance : 31/07/1943	Tiliumushi
	releverser la protographie
Adresse email	Demande de Duplicata/2nd exemplaire
Adresse email: 21011116050001.cmi.re7@yopmail.com	Adresse de livraison
MODIFIER	l'adresse de livraison est identinue à l'adresse personnelle
MODIFIER Adresse Bénéficiaire	L'adresse de livraison est identique à l'adresse personnelle.
MODIFIER Adresse Bénéficiaire Nom : Yarwyck Catelyn	L'adresse de livraison est identique à l'adresse personnelle. Nom : Catelyn Yarwyck
MODIFIER Adresse Bénéficiaire Nom : Yarwyck Catelyn Appartement, étage : 12 SQUARE CATELYN YARWYCK	L'adresse de livraison est identique à l'adresse personnelle. Nom : Catelyn Yarwyck Appartement, étage : 12 SQUARE CATELYN YARWYCK
MODIFIER Adresse Bénéficiaire Nom : Yarwyck Catelyn Appartement, étage : 12 SQUARE CATELYN YARWYCK Résidence :	L'adresse de livraison est identique à l'adresse personnelle. Nom : Catelyn Yarwyck Appartement, étage : 12 SQUARE CATELYN YARWYCK Résidence :
MODIFIER Adresse Bénéficiaire Nom : Yarwyck Catelyn Appartement, étage : 12 SQUARE CATELYN YARWYCK Résidence : N*, libellé voie :	L'adresse de livraison est identique à l'adresse personnelle. Nom : Catelyn Yarwyck Appartement, étage : 12 SQUARE CATELYN YARWYCK Résidence : N*, libellé voie :
MODIFIER Adresse Bénéficiaire Nom : Yarwyck Catelyn Appartement, étage : 12 SQUARE CATELYN YARWYCK Résidence : N*, libellé voie : BP, lieu-dit :	L'adresse de livraison est identique à l'adresse personnelle. Nom : Catelyn Yarwyck Appartement, étage : 12 SQUARE CATELYN YARWYCK Résidence : N*, libellé voie : BP, lieu-dit :
MODIFIER Adresse Bénéficiaire Nom : Yarwyck Catelyn Appartement, étage : 12 SQUARE CATELYN YARWYCK Résidence : N°, libelté voie : BP, lieu-dit : Code postal : 40984	L'adresse de livraison est identique à l'adresse personnelle. Nom : Catelyn Yarwyck Appartement, étage : 12 SQUARE CATELYN YARWYCK Résidence : N*, libellé voie : BP, lieu-dit : Code postal : 40984
MODIFIER Adresse Bénéficiaire Nom : Yarwyck Catelyn Appartement, étage : 12 SQUARE CATELYN YARWYCK Résidence : N°, libellé voie : BP, lieu-dit : Code postal : 40984 Ville : PENTOS	L'adresse de livraison est identique à l'adresse personnelle. Nom : Catelyn Yarwyck Appartement, étage : 12 SQUARE CATELYN YARWYCK Résidence : N*, libellé voie : BP, lieu-dit : Code postal : 40984 Ville : PENTOS

La page « *Informations détaillées du bénéficiaire* » vous permet d'effectuer une demande de Duplicata/2nd exemplaire pour le bénéficiaire.

Pour cela, cliquez sur le bouton « Demande de Duplicata/2nd exemplaire » :



Vous êtes alors dirigés vers la page « DEMANDE DE DUPLICATA/2ND EXEMPLAIRE ».

Cette étape permet le « Choix de la demande », vous devez alors préciser si le bénéficiaire souhaite commander un duplicata ou un second exemplaire de CMI-stationnement.

	Transfert fichier	Suivi des commandes	Suivi des demandes	Bénéficiaires	Statistiques	کری Administration	
Données Bénéficiaires > Demande							
		DEMANE	DE DE DUPLIC	ATA/2ND EXEI ire Prénom Nom	MPLAIRE		
	Choix de la demande 🔷 Livraison 🔷 Récapifulatif						
			Vous souhaitez effec	tuer une demande de			
Duplicata 2* exemplaire Le second exemplaire concerne uniquement les cartes mobilité inclusion stationnement destinées aux personnes physiques							
		Al	pandonner	Suivant	(

Demande de duplicata de CMI

Si le bénéficiaire souhaite demander un duplicata, sélectionner l'action correspondante et cliquer sur le bouton « Suivant ».

Le bouton « *Abandonner* » permet d'abandonner la demande et de revenir sur la page « *Informations détaillées du bénéficiaire* ».

Données Bénéficiaires > Demande
DEMANDE DE DUPLICATA/2ND EXEMPLAIRE Pour le bénéficiaire Prénom Nom
Choix de la demande > Livraison > Récapitulatif
Vous souhaitez effectuer une demande de
Duplicata 2* exemplaire Le second exemplaire concerne uniquement les cartes mobilité inclusion stationnement destinées aux personnes physiques
Nouvel exemplaire du titre fabriqué par TIN suite à une perte, une destruction ou un vol et reprenant les mêmes droits et la même durée que le titre qu'il remplace. Après délivrance d'un duplicata le titre qu'il remplace sera révoqué et invalidé dans la base de données CML.
Abandonner Sulvant

Vous êtes dirigés vers la page de demande de duplicata. Seuls les titres valides ou les titres révoqués pour lesquels aucune demande de duplicata n'a été demandée ultérieurement pour la même mention sont affichés à l'écran.

			Transfert fichier	Suivi des commandes	Suivi des demandes	Bénéficiaires	D Statistiques	Administration			
nnées Bénéficiaires $>$ D	emande										
				DEMAND	E DE DUPLICA Pour le bénéficiai	ATA/2ND EXEN re Prénom Nom	MPLAIRE				
				Choix de	e la demande 💦 Li	ivraison > Récap	pitulatif				
aque titre carte mobilité in	clusion faisant l	'objet d'une demar	nde de duplicata sera inva	lidé à la date de la demande	Duplic de duplicata.	cata					
Numéro identifiant	Nom	Prénom	Date de naissance	Numéro de car	te Type de titre	Date de débu	rt de validité	Date de fin de validité	Motif	5	
21011116050001	Yarwyck	Catelyn	31/07/1943	0000000087232	Stationnement	11/01/	/2021	29/12/2026	Motif	•	
								Précédent			/alider

Afin de commander un duplicata, il convient de demander la révocation du titre initial et de préciser le motif de cette demande de révocation. Trois motifs de révocations sont proposés :

Motif	
Titre perdu	
Titre volé	
Titre abimé	
	_

Dans le cas où aucun motif n'est sélectionné et que vous cliquez sur le bouton « **Valider** », le message suivant apparaît : Vous devez avoir sélectionné au moins un motif de révocation avant de pouvoir poursuivre.

Une fois le motif de révocation sélectionné et la case de sélection du titre concerné (en bout de ligne à droite) cochée, cliquez sur le bouton « *Valider* », un message de confirmation s'affiche :

Validation de la demande de d	uplicata 🗙
Etes-vous sûr de vouloir lancer l duplicata ?	a demande de
	Oui Non

Après avoir cliqué sur « Oui », vous êtes dirigé vers la page de vérification de l'adresse de livraison :

DEMANDE DE DUPLICATA/2ND EXEMPLAIRE Pour le bénéficiaire Catelyn Yarwyck				
	Choix de la demande Livraison Récapitulatif			
	Veuillez vérifier si l'adresse de livraison de votre demande de carte mobilité est correcte			
Adresse	Nom Prénom 12 rue des Tilleuls 59000 LILLE FRANCE			
Adresse de livraison	Prénom Nom 12 rue des tilleul 59000 LILLE FRANCE			
L'adresse de	livraison est correcte Oui Non			
	Précédent Valider			

Si l'adresse est correcte, cliquez sur « *Oui* » puis sur le bouton « *Valider* ». Si l'adresse est incorrecte, cliquez sur « *Non* ». Les champs « *Adresses* » deviennent modifiables :

Adresse de livraison	Nom							
	Lambert Auguste							
	N* Appartement ou boîte aux lettres, étage, couloir, escalier							
	adresse 1							
	Entrée, bâtiment, immeuble, résidence							
	adresse 2							
	Numéro, libellé de la voie (RUE, AVENUE,)							
	adresse 3							
	Boite postale, lieu-dit							
	adresse 4							
	Code postal							
	59000							
	ville							
	LILLE							
	Pays							
L'adres								
	ise de livraison est correcte Oui 🕑 Non							
	Précédent Valider							

En passant avec la souris sur le champ, un message d'aide pour chaque champ apparaît.

Si l'adresse est une adresse étrangère, le code postal n'est pas obligatoire :

Code postal		
00000		
Le code postal de livraison ne doit pas être renseigné si pays étranger.		

Si l'adresse de livraison se trouve en France et que le code postal n'est pas renseigné, le message d'erreur suivant apparaît :



La taille des champs doit être respectée. Pour les champs « *Nom, Ligne d'adresse 1, Ligne d'adresse 2, Ligne d'adresse 3, Ligne d'adresse 4, Pays* » : la taille des champs est limitée à 38 caractères.

Exemple de messages d'erreur pour le champ « Nom » :

Nom		
La taille du champ est limitée à 38 caractères		

Le champ « Ville » est limité à 32 caractères :

Ville			
	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX		
	La taille du champ est limité à 32 caractères.		

Une fois les champs modifiés, cliquez sur le bouton « Valider », le message de confirmation apparaît :

Adresse de livraison modifiée	×
Votre adresse de livraison a été modifie succès.	ée avec
	Ok

Vous serez alors dirigé vers la page « Récapitulatif » et il vous est proposé de télécharger un fichier PDF.

DEMANDE DE DUPLICATA/2ND EXEMPLAIRE					
Pour le bénéficiaire Catelyn Yarwyck					
Choix de la demande > Livraison > Récapitulatif					
La demande est enregistrée					
Si le bénéficiaire a renseigné une adresse, un courriel de confirmation lui a été envoyé. En cas de non réception, veuillez l'inviter à consulter ses courriels indésirables ou spams.					
La demande sera produite des réception et validation du paiement.					
La demande est enregistrée sous le numéro 345					
Détail de votre demande					
Vous trouverez ci-dessous le détail de votre demande.					
Numéro identifiant	Nom	Prénom	Date de naissance	Type de titre	
21011116050001	Yarwyck	Catelyn	31/07/1943	Stationnement	



Le fichier PDF couponReglementCheque.pdf téléchargé à l'étape récapitulatif doit impérativement être fourni au bénéficiaire. Le bénéficiaire devra remplir ce document :

- Acceptation des conditions générales en cochant la case : « En cochant cette case, vous reconnaissez avoir pris connaissance et acceptez les conditions générales de la CMI figurant au dos de ce formulaire. »
- Lieu
- Date
- Signature

Ce document devra ensuite être envoyé à l'adresse indiquée accompagné du règlement de la demande par chèque.

Vous trouverez un exemple type de ce coupon en dernière page de ce document

Demande de 2nd exemplaire

Pour commander un second exemplaire, la démarche est similaire à une commande de duplicata CMI.

Il faut, tout de même, noter quelques nuances :

- Une commande de second exemplaire ne concerne <u>que</u> les cartes CMI-stationnement.
- Il faut sélectionner la case « Second exemplaire » puis « Suivant » pour débuter sa commande :

DEMANDE		
Engagement > Choix de la demande	➢ Livraison ➢ Palement ➢ Récapitulatif	
Vous souhaitez effectuer une demande de		
Duplicata	2° exemplaire Le second exemplaire concerne uniquement cartes mobilité inclusion stationnement destinées aux personnes physiques	
Précédent	Suivant	

✤ La carte initiale ne sera pas révoquée lors de la commande du second exemplaire.

Les données présentes sur la carte initiale seront reprises à l'identique sur la carte de second exemplaire (à l'exception du numéro de la carte qui reste un numéro unique pour chaque carte fabriquée).

Le fichier PDF couponReglementCheque.pdf téléchargé à l'étape dernière étape « récapitulatif » doit impérativement être fourni au bénéficiaire. Le bénéficiaire devra remplir ce document :

- Acceptation des conditions générales en cochant la case : « En cochant cette case, vous reconnaissez avoir pris connaissance et acceptez les conditions générales de la CMI figurant au dos de ce formulaire. »
- Lieu
- Date
- Signature

Ce document devra ensuite être envoyé à l'adresse indiquée accompagné du règlement de la demande par chèque.

Vous trouverez un exemple type de ce coupon de demande en dernière page de ce document

NOM DE L'ORGANISME

Nom_Prénom_du_bénéficiaire Ad_liv_1 Ad_liv_2 Ad_liv_3 Ad_liv_4 CP Ville Pays

N° identifiant : « N°_identifiant »

N° demande : « N°_demande »

Récapitulatif de la demande :

Nom	Prénom	Date de naissance	Mention
« Nom »	« Prénom »	« Date_de_naissance »	« Mention »

Veuillez découper le coupon ci-dessous, préparer votre chèque à l'ordre de l'**Imprimerie Nationale**, et envoyez l'ensemble à l'adresse indiquée sur le coupon.

Le Service Carte Mobilité Inclusion

Χ-----

Coupon duplicata/second exemplaire

Adresse de livraison du titre :

Nom_Prénom_du_bénéficiaire Ad_liv_1 Ad_liv_2 Ad_liv_3 Ad_liv_4 CP Ville Pays

N° identifiant : N°_identifiant N° demande : N°_dde Montant du chèque : Tarif en vigueur (À l'ordre de l'Imprimerie Nationale) Adresse d'envoi

Service Carte Mobilité Inclusion TSA 96005 59902 LILLE Cedex 9

En apposant votre signature, vous reconnaissez avoir pris connaissance et acceptez les conditions générales de la CMI figurant au dos de ce formulaire.

Faità:

Le

Signature *



Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Des données à caractère personnel vous concernant sont traitées par l'imprimerie Nationale pour produire la présente carte CMI (Carte Mobilité Inclusion) et pour assurer son cycle de vie (renouvellement pete, vol, ...) sur le fondement de l'article 107 de la loi n°2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique Ces données sont collectées l'occasion de la demande de duplicata de CMI ou de 2^{ex} exemplaire de CMI Stationnement. Elles concernent nt.

Catégorie de données	Durée de conservation		
Etat civil (nom, prénom, date de naissance)	1 an à compter de la fin de validité de la CMI		
Coordonnées (adresse postale)	1 an à compter de la fin de validité de la CMI		
Données d'identification (n° identifiant, n° demande)	1 an à compter de la fin de validité de la CMI		
Conformément à la réglementation applicable à la protection des domnées à caractére personnel, vous d'sposse? Un d'oit d'acols, de redification à l'efficiennent, à la limitation du Internent, de définir des directives sur le sont de vos données à virant décles. Le d'oit d'apposition ne s'applique pas au présent tratement. En justifiant de voir identité, vous de possere en adressant une demande : Par vole postale à: Imprimerie Nationale SA - Service DPO, 104 avenue du Président Kennedy – 75016 Paris' Par rouier déclondique à: (dondi nature com Vous pouvez intraductier une réclement d'une transmises aux sociétés filieles ou présent relations à relation applicable. Vos données à caractère personnel pourroit éventuellement être transmises aux sociétés filieles ou parteur les avenues des la contra de la CML ; aux Conseil départemental de ratachement, à la MDPH de ratachement, à la MDPH de ratachement, aux fores de l'indrimerie Nationale pour les bascins de fabrication de la CML ; aux Conseil départemental de ratachement, à la MDPH de ratachement, aux fores de l'ordire. En accuro cas elles ne feront l'oble d'un transfert hors UE.			

V2.00



CONDITIONS GENERALES DE REMISE ET D'USAGE DU DUPLICATA CMI ET DU 2nd EXPLEMPLAIRE STATIONNEMENT

Les présentes Conditions générales ont pour objet de fixer les conditions de remise et d'usage par les bénéficiaires de la « Carte Mobilité Inclusion » (ci-après « CMI ») prises en application des articles L.241-3 du Code de l'action sociale et des familles ainsi que du décret n°2016-1847 du 23 décembre 2016 autorisant la création d'un traitement de données à caractère personnel relatifs à la CMI. Le présent document vaut conditions générales de vente de l'Imprimerie Nationale (ci-après dénommée « IN ») au bénéficiaire (ci-après « Bénéficiaire »). IN et le Bénéficiaire sont désignés ci-après collectivement « les Parties » ou individuellement « la Partie ».

ARTICLE 1. DUPLICATA DE CMI

Les demandes de Duplicata s'effectue exclusivement via le Portail <u>www.carte-mobilité-inclusion.fr</u> soit par le Bénéficiaire, soit par un agent des conseils départementaux ou un agent des maisons départementales des personnes handicagées pour le compte du Bénéficiaire Les étapes de commande d'un Duplicata sont :

- Sélection de la CMI faisant l'objet d'une demande de Duplicata de CMI
- Choix de la raison de la demande de Duplicata avec déclaration sur l'honneur par le Bénéficiaire ; Validation de la demande de Duplicata ;
- Paiement du Duplicata ;

 Parenient du Dupicata ;
 Génération de l'accusé de réception de demande de Duplicata.
 L'IN fabrique le ou les Duplicatas demandé(s) à réception du paiement effectif de la commande (en ligne ou par chèque renvoyé avec le coupon récapitulatif de demande. La fabrication du Duplicata entraîne l'invalidation de la CMI qu'il remplace, à la date de la demande de Duplicata sur le Portail www.cartesbilité-inclusion. fr. Le (ou les) Duplicata(s) délivré(s) portera(ont) un numéro différent de celui de la CMI initiale.

ARTICLE 2. SECOND EXEMPLAIRE DE LA CMI STATIONNEMENT La commande de second exemplaire concerne uniquement les CMI stationnement. Une seule demande de second exemplaire CMI stationnement peut être formulée par le Bénéficiaire ou son représentant légal. Les CMI Stationnement sont émis soit à la demande du Bénéficiaire ou de son représentant légal via le Portail <u>www.carte-mobilité-inclusion fr</u> soit par un agent des conseils départementaux ou un agent des maisons départementales des personnes handicapées pour le compte du Bénéficiaire Les étapes de demande de second exemplaire sont les suivantes : Sélection de la CMI stationnement ; Usilitation de la commande de gercond exemplaire :

- Validation de la commande de second exemplaire :

 Paiement du second exemplaire
 Génération de l'accusé de réception de la commande de second exemplaire.
L'IN fabrique le second exemplaire CMI Stationnement à réception du paiement effectif de la commande (en ligne ou par chèque renvoyé avec le coupon récapitulatif de demande). Dans ce cas, deux CMI stationnement identiques portant les mêmes droits (dates de validité) sont valides en même temps. Chaque CMI stationnement possède un numéro d'identification distinct.

ARTICLE 3. DELAI DE DELIVRANCE DU DUPLICATA ET DU 2nd EXEMPLAIRE CMI STATIONNEMENT

Pour toute demande de Duplicata ou de 2nd exemplaire CMI stationnement, l'IN dispose de 5 jours ouvrés à compter de la réception du dossier complet (y compris le paiement) pour fabriquer la carte et la remettre au transporteur (La Poste).

ARTICLE 4. RECEPTION DU DUPLICATA ET DU 2nd EXEMPLAIRE STATIONNEMENT A réception du Duplicata ou du 2nd exemplaire CMI stationnement, le Bénéficiaire devra s'assurer du bon état de la carte et de l'exactitude des informations qu'elle contient. Si les informations de la carte sont inexactes ou erronées, le Bénéficiaire devra prendre contact avec la MDPH ou le Conseil Départemental de résidence pour connaître la marche à suivre.

ARTICLE 5. NON RECEPTION

ARTICLE S, ROM RECEPTION En cas de non réception du Duplicata ou du 2nd exemplaire CMI stationnement après les délais d'expédition indiqués à l'article 3, le Bénéficiaire est invité à vérifier son espace personnel sur le Portail pour suivre l'évolution de la demande de carte. Si la procédure de traitement de la demande de carte est bien indiquée comme étant complète, le Bénéficiaire doit prendre contact avec la MDPH ou le Conseil Départemental de résidence pour connaître les conditions de réédition et de réexpédition de la carte.

ARTICLE 6. DUPLICATA OU DU 2ND EXEMPLAIRE CMI STATIONNEMENT DEFECTUEUX OU ERRONE

Si le Duplicata ou du 2^{ad} exemplaire CMI stationnement présente un défaut de fabrication ou contient des informations erronées, le Bénéficiaire doit se rapprocher au plus vite de la MDPH ou du Conseil Départemental de résidence

Le Bénéficiaire est informé qu'aucune carte ne pourra être reprise par la MDPH ou le Conseil Départemental de résidence si elle a détériorée ou abimée par une utilisation non adéquate.

ARTICLE 7. PERTE OU VOL

ARTICLE 7. PERTE OU VOL. En cas de perte ou de vol du Duplicata ou du 2nd exemplaire CMI stationnement, ceux-ci ne peut être remplacé ou remboursé. Le Bénéficiaire ou son représentant légal pourra néanmoins demander un nouveau Duplicata ou du 2nd exemplaire CMI stationnement à ses frais. Pour obtenir un Duplicata ou du 2nd exemplaire CMI stationnement, le Bénéficiaire devra faire une demande de Duplicata sur le Portail www.earte-mobilité-inclusion.fr.

Le prix, toutes taxes comprises, de Duplicata ou du 2nd exemplaire CMI stationnement sera celui indiqué au moment de la confirmation de la demande de Duplicata ou du 2nd exemplaire CMI stationnement.

ARTICLE 8. DUPLICATA OU DU 2ND EXEMPLAIRE CMI STATIONNEMENT DETERIORE 8.1 Précautions d'utilisation Les conditions standards d'utilisation du Duplicata ou du 2nd exemplaire CMI stationnement par les Bénéficiaires sont celles d'une utilisation adéquate Duplicata ou du 2nd exemplaire CMI stationnement et d'une manipulation précautionneuse par une personne attentive et responsable telles qu'elles sont attendues afin de protéger l'intégrité, la qualité, la nature ou la substance du Duplicata ou du 2nd exemplaire CMI stationnement contre toute contrainte extérieure pouvant l'endommager. Les conditions standard d'utilisation du Duplicata ou du 2nd exemplaire CMI stationnement sont

notamment : Transport à plat, c'est-à-dire non pliée ou courbée sous contrainte mécanique

Pransport a part e esta-cure non pueco o con concession contraine mechanique;
 Les cas suivants, pourraient ferel a preuve d'une utilisation ou manipulation inappropriée du Sélection de la CMI stationnement, qu'ils soient accidentels ou non :
 Pliage non naturel du Duplicata ou du 2nd exemplaire CMI stationnement ;

- Dommage occasionné par un objet coupant ; Déformation occasionnée par un fort impact sur la surface du Duplicata ou du 2^{ad} exemplaire CMI stationnement Toute tentative d'extraction d'un composant du Duplicata ou du 2^{ad} exemplaire CMI
- stationnement ou tout dommage visible occasionné au Duplicata ou du 2nd exemplaire CMI stationnement ;
- Toute trace d'immersion du Duplicata ou du 2nd exemplaire CMI stationnement dans un liquide ou une substance semi-liquide ; Toute exposition à des températures inhabituelles ou à des chocs de micro-ondes.

8.2 Conséquence d'un Duplicata ou du 2nd exemplaire CMI stationnement détériorée

En cas de déférioration du Duplicata ou du 2^{sd} exemplaire CMI stationnement par le Béréficiaire, celui-ci ne peut être remplacé ni remboursé. Il pourra néanmoins demander un Duplicata ou du 2^{sd} exemplaire CMI stationnement à ses frais. Pour obtenir un Duplicata, le Bénéficiaire devra faire une demande de Duplicata ou du 2^{sd} exemplaire

CMI stationnement sur le portail <u>www.carte-mobilité-inclusion.fr</u> Le prix, toutes taxes comprises, du Duplicata ou du 2nd exemplaire CMI stationnement sera celui indiqué

aur oment de la confirmation de la demande de Duplicata ou du 2nd exemplaire CMI stationnement

La garantie figurant à l'article 6 des Conditions Générales de Vente ne couvre que les défauts surviennent sur les Produits dans des conditions normales d'utilisation ou de manipulation, c'est-à-dans des conditions prévues à l'origine pour un tel Produit. Seront considérées comme des conditions normales d'utilisation ou de manipulation des Produits, tout

storie contacte contracte contracte contracte a précaution attendue d'un utilisateur prudent des ricontable et à laquelle on peut légitimement s'attendre de façon à ne soumettre ces Produits à aucune contrainte extérieure qui puisse en altérer la qualité, la nature et la substance.

ARTICLE 9. RESPONSABILITES

La responsabilité de l'IN est limité à la réparation des dommages matériels directs qui résulteraient d'une

La responsabilité de l'IN est infinée à la réparation des dominages materies directs qui resulteration à une mauvaise exécution de ses obligations contractuelles découlant des CGRU. L'IN ne pourra être tenue responsable de la qualité de la fiaison internet du Bénéficiaire. En outre, l'IN ne saurait être tenue responsable des dommages résultant d'une utilisation non conforme ou frauduleuse du Duplication ou du 2^{ade} exemplaire CMI stationmement par un Bénéficiaire. En aucun cas, l'IN ne pourra être tenue responsable de dommages immatériels et/ou indirects.

ARTICLE 10. DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

ARTICLE ID, DOINNEES A CARACTERE PERSONNEL Les informations du Bénéficiaire recueilles via le Portail www.carte-mobilite-inclusion.fr font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel informatique destiné à l'IN en tant que responsable de traitement aux fins de remise du Duplicata ou du 2nd exemplaire CMI stationnement. Les données fournies par le Bénéficiaire sont collectées à l'occasion de la demande de fabrication du Duplicata ou du 2nd exemplaire CMI stationnement par la MDPH ou le conseil départemental de rattachement du Bénéficiaire et via le Portail lors des demandes et/ou commande du Bénéficiaire.

ratuschement au Benencaire et via le Portain lors des demandes evou commande au Beneticaire. Sont collectées et/ou traitées notamment les nom, périonom, adresse de courrier électronique, adresse du Bénéficiaire, photographie, adresse de livraison des titres. Les données collectées sur le Portail sont exclusivement destinées à l'IN en sa qualité de responsable du traitement. Elles peuvent être également transmises aux filiales de l'IN, ou à des sociétés sous-traitantes auxquelles l'IN fait appel dans le cadre de l'exécution des services et commandes notamment la gestion,

l'exécution, le traitement, et l'envoi postal. Aucun transfert de données personnelles qui sont recueilles sont traitées avec la plus stricte confidentialité. En particulier, l'IN s'engage à respecter la confidentialité des données transmises au moyen d'une messagerie électronique. Le caractère obligatoire des données est signalé par un astérisque ou par un message lors de la collecte.

Le danactere obligatione des donnees est signale par un asterisque ou par un asterisque ou par un asterisque ou par un asterisque de par un asterisque es sont par senseignées, la commande, la remise et la gestion du cycle de vie du Duplicata ou du 2^{sd} exemplaire CMI stationnement ne pourront pas être réalisées. Les données personnelles relatives au Bénéficiaire sont nécessaires à la gestion des commandes et aux relations commerciales entre le Bénéficiaire et l'IN. Ces données pourront également être conservées à titre de preuve dans le respect des obligations légales et règlementaires (paiement, grantie, litige, etc.). Les données personnelles relatives au Bénéficiaire permettent à l'IN d'améliorer et de personnelles relatives au Bénéficiaire permettent à l'IN d'améliorer et de personnelles relatives au Bénéficiaire permettent à l'IN d'améliorer et de personnelles relatives au Bénéficiaire permettent à l'IN d'améliorer et de personnelles relatives au Bénéficiaire permettent à l'IN d'améliorer et de personnelles relatives au Bénéficiaire permettent à l'IN d'améliorer et de personnelles relatives au Bénéficiaire permettent à l'IN d'améliorer et de personnelles relatives au Bénéficiaire permettent à l'IN d'améliorer et de personnelles relatives au Bénéficiaire permettent à l'IN d'améliorer et de personnelles relatives au Bénéficiaire permettent à l'IN d'améliorer et de personnelles relatives au Bénéficiaire permettent à l'IN d'améliorer et de personnelles relatives au Bénéficiaire permettent à l'IN d'améliorer et de personnelles relatives au Bénéficiaire permettent à l'IN d'améliorer et de personnelles relatives au Bénéficiaire permettent à l'IN d'améliorer et de personnelles relatives au Bénéficiaire permettent à l'IN d'améliorer et de personnelles relatives au Bénéficiaire de la de la de personal de la de personal de la de personales de la de personal de la de personal de la de personal services qui sont proposés, notamment sur le Portail et les informations que l'IN adresse au Bénéficiaire.

services qui sont proposes, notamment sur le rornant et us informations que in viaresse au Benericaire. Totats les données personnelles du Bénéricaire sont conservées pendant totate la durée de validité de la CMI. Ses données seront supprimées un (1) an après la fin de validité de la CMI. Conformément à la réglementation applicable relative à la protection des données à caractère personnel, le Bénéficiaire ou son représentant légal dispose d'un droit d'accès aux informations qui le concernent, le rectification, à l'effacement, à la limitation du traitement, de définir des directives sur le sort de vos données à votre décès. En application du décret n°2016-1847 du 23 décembre 2016 autorisant la création du unitament de dannée à concerde applicable le CQU la devid donnecité donnée in création du du traitement de données à caractère personnel relatif à la CMI, le droit d'opposition prévu à l'article 38

du traitement de données à caractère personnel relatif à la CMI, le droit d'opposition prévu à l'article 38 de la loi informatique et libertés ne s'applique pas. Ces droits s'exercent, en indiguant ses nom, prénom, adresse e-mail et la MDPH ou le conseil départemental de rattachement, et en justifiant de son identité (photocopie d'un titre d'identité portant la signature du Bénéficiaire précisant l'adresse à laquelle doit parvenir la réponse), par courrier électronique à l'adresse suivante : <u>dpod/ingroup.econ</u> ou par voie postale à : Imprimerie Nationale SA – Service DPO – 104, avenue du Président Kenndy – 75016 Paris. Une réponse sera alors adresse dans un délai d'un (1) mois suivant la date de réception d'une demande compléte.

omplète

Pour en savoir plus sur les droits des personnes concernées, le Bénéficiaire peut consulter le site de la CNIL (<u>www.cnil.fr</u>).

ARTICLE 11. RECLAMATIONS – ATTRIBUTION JURIDICTIONNELLE Le Bénéficiaire pout contacter l'IN aux coordonnées suivantes : • Adresse de messagerie : <u>contact-cmi.beneficiaire@ingroupe.fr</u> La loi applicable est la loi française. Toute litige relatif à la formation, à l'exécution ou à l'interprétation des présentes conditions générales est de la compétence des tribunaux du domicile du Bénéficiaire.